



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Projet de nouvelle centrale électrique à Cornaux

Création d'une commission de réflexion

— Le chancellerie d'Etat communique :

Dans le cadre du projet du Groupe E concernant la construction d'une nouvelle centrale de production d'électricité à base de gaz naturel à Cornaux, le Conseil d'Etat a pris la décision de mettre en place une commission de réflexion.

— Cette commission aura pour but de placer ce projet dans un contexte global cantonal et régional, tenant compte non seulement de l'énergie, mais aussi de l'environnement, de l'économie, de la fiscalité et des procédures légales. Les résultats des travaux de la commission serviront au Conseil d'Etat pour déterminer sa future prise de position, ainsi qu'aux autres instances officielles concernées et au public en général. La commission pourra communiquer en toute liberté et transparence l'état de ses réflexions.

Forte d'une vingtaine de personnes, cette commission regroupera des représentants du Conseil d'Etat, par le chef du Département de la gestion du territoire M. Fernand Cuche, du Grand Conseil, des communes limitrophes neuchâteloises et bernoises, de la Commission cantonale de l'énergie, de la promotion économique, de l'industrie, du milieu des consommateurs, des associations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que des administrations. Quelques représentants de l'administration cantonale ont également été désignés au sein de cette commission pour constituer un groupe d'experts. Ce dernier se réunira au préalable, voire plus fréquemment que la commission, afin de préparer ses travaux.

Pour présider la commission, le Conseil d'Etat s'est assuré de la participation de M. Jacques Rognon, Dr ès sciences techniques et actuellement président du Centre de recherche en géothermie.

Si le groupe d'experts est déjà formé, les autres membres de la commission seront sollicités après les vacances d'été.

Pour de plus amples renseignements:

Fernand Cuche, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, tél. 032 889 67 00.

— Neuchâtel, le 16 juillet 2007